

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 18 JUILLET 1862.

---

Crédit d'un million de francs au Département de la Justice <sup>(1)</sup>.

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE <sup>(2)</sup>, PAR M. DE GOTTAL.

---

MESSIEURS,

Le projet de loi ouvrant au Département de la Justice un crédit supplémentaire d'un million de francs, a titre d'avance, afin de poursuivre, dans les prisons, le travail pour l'exportation, n'a soulevé aucune objection dans les différentes sections chargées de l'examen.

La section centrale à l'unanimité, des membres présents, vous en propose l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
EM. DE GOTTAL.

*Le Président,*  
A. MOREAU.

---

(1) Projet de loi, n° 173.

(2) La section centrale, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. FRISON, GRANDGAGNAGE, DE RENESSE, TACK, DE GOTTAL et VANDER DONCKT.

---